

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 126 E. Lincoln Avenue
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 3
Irritation de la peau : Catégorie 2
Irritation oculaire : Catégorie 2B
Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 1 (Système nerveux central, Système nerveux)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 + H320 Provoque une irritation de la peau et des yeux.
H331 Toxique par inhalation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 1204408-00020	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/09/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

H351 Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Système nerveux).

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340 + P311 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Chlorure de polyvinyle	Éthylène, chloro-, homopolymère	9002-86-2	$\geq 60 - < 80$ *
Pyrimiphos-méthyl (ISO)	O-(2-diéthylamino-6-méthylpyrimidin-4-yl) O,O-diméthyl phosphorothioate	29232-93-7	$\geq 10 - < 30$ *
lambda-cyhalothrine (ISO)	A mixture of: α -cyano-3-phenoxybenzyl (Z)-(1R,3R)-[(S)-3-(2-chloro-3,3,3-trifluoroprop-1-enyl)]-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate	91465-08-6	$\geq 5 - < 10$ *
Dioxyde de titane	Anhydride de titane	13463-67-7	$\geq 0.1 - < 1$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminées.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf sur instructions du personnel médical.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation de la peau et des yeux. Toxique par inhalation. Susceptible de provoquer le cancer par inhalation. Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	:	Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NO _x) Composés chlorés Composés de fluor
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Entourez le déversement d'absorbants et placez une couverture humide sur la zone pour minimiser l'entrée du produit dans l'air.
Ajouter un excès de liquide pour permettre au produit d'entrer en solution.
Absorber avec un absorbant inerte.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols.
Ne pas avaler.
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.
Se laver la peau soigneusement après manipulation.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Garder sous clef.
Garder hermétiquement fermé.
Garder dans un endroit frais et bien aéré.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Produits explosifs
Gaz

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Chlorure de polyvinyle	9002-86-2	TWA (Respirable)	1 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable)	1 mg/m ³	ACGIH
Pyrimiphos-méthyl (ISO)	29232-93-7	TWA	60 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
	Autres informations: Peau			
		limite d'essuyage	600 µg/100 cm ²	Interne
lambda-cyhalothrine (ISO)	91465-08-6	TWA	5 µg/m ³ (OEB 4)	Interne
	Autres informations: Peau			
		limite d'essuyage	50 µg/100 cm ²	Interne
Dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m ³	CA QC OEL

Mesures d'ordre technique : Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.
Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts).
Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type protégeant des particules
Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

- Remarques : Penser à doubler les gants.
- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.
- Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.
D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.
Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : solide
- Couleur : Donnée non disponible
- Odeur : caractéristique
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : Sans objet
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non classé comme risque d'inflammabilité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

Inflammabilité (liquides)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Inconnu.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

dangereux

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.
Toxique par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 654.55 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 0.7505 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Pirimiphos-méthyl (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,180 mg/kg
DL50 (Rat): 2,400 - 5,976 mg/kg
DL50 (Souris): > 575 mg/kg
DL50 (Chien): > 1,500 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.04 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 2,000 mg/kg
DL50 (Rat): > 4,592 mg/kg

lambda-cyhalothrine (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 56 - 79 mg/kg
DL50 (Souris): 20 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0.06 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): 632 - 696 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : DL50 (Rat): 250 - 750 mg/kg
Voie d'application: Intrapéritonéal

Dioxyde de titane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6.82 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

Pyrimiphos-méthyl (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : irritant

lambda-cyhalothrine (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Dioxyde de titane:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une irritation des yeux.

Composants:

Pyrimiphos-méthyl (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation légère des yeux

lambda-cyhalothrine (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation légère des yeux

Dioxyde de titane:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pyrimiphos-méthyl (ISO):

Type d'essai	:	Essai de maximisation
Voies d'exposition	:	Dermale
Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	Pas un sensibilisateur cutané.

lambda-cyhalothrine (ISO):

Type d'essai	:	Magnusson-Kligman-Test
Voies d'exposition	:	Dermale
Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	Pas un sensibilisateur cutané.

Dioxyde de titane:

Type d'essai	:	Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Souris
Résultat	:	négatif

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pyrimiphos-méthyl (ISO):

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: équivoque
		Type d'essai: test d'échange de chromatide sœur Résultat: positif
Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Test du micronoyau Espèce: Souris Résultat: négatif
		Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs (cellules germinales) (in vivo) Espèce: Souris Résultat: négatif

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

lambda-cyhalothrine (ISO):

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif
- Type d'essai: Aberration chromosomique
Système de test: Lymphocytes humains
Résultat: négatif
- Type d'essai: test de synthèse d'ADN non-programmée
Système de test: Hépatocytes de rat
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro
Système de test: Cellules de lymphome de souris
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Intrapéritonéal
Résultat: négatif

Dioxyde de titane:

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test in vivo du micronucleus
Espèce: Souris
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.

Composants:

Pyrimiphos-méthyl (ISO):

- Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif
- Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 80 semaines
Résultat : négatif
- Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet can-cérigène.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

lambda-cyhalothrine (ISO):

Espèce : Souris
Voie d'application : par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Espèce : Rat
Voie d'application : par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Dioxyde de titane:

Espèce : Rat
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)
Durée d'exposition : 2 années
Méthode : Directives du test 453 de l'OECD
Résultat : positif
Remarques : Le mécanisme ou le mode d'action n'est peut-être pas pertinent pour les humains.

Cancérogénicité - Évaluation : Évidence restreinte de cancérogénicité lors d'études d'inhalation chez des animaux.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pyrimiphos-méthyl (ISO):

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Fertilité: NOAEL: 15.4 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Croissance
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: NOAEL: 150 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucune incidence sur le développement embryonnaire précoce.
Remarques: toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Croissance
Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité pour le développement: NOAEL: 48 Poids corporel

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

mg / kg

Résultat: Aucune incidence sur le développement embryonnaire précoce.

Remarques: toxicité maternelle observée.

lambda-cyhalothrine (ISO):

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur trois générations
Espèce: Rat
Voie d'application: par voie orale (alimentation)
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 2 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 6.7 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Réduction du gain de poids corporel des descendants.
Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Croissance
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: LOAEL: 15 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucune incidence sur le développement fœtal., Réduction du gain de poids corporel de la mère., Réduction du poids fœtal.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Croissance
Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucune incidence sur le développement fœtal., Réduction du gain de poids corporel de la mère., Réduction du poids fœtal.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

STOT - exposition unique

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Système nerveux).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Méthyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

Composants:

Pirimiphos-méthyl (ISO):

|| Organes cibles : Système nerveux central
|| Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

lambda-cyhalothrine (ISO):

|| Organes cibles : Système nerveux
|| Évaluation : Risque avéré d'effets graves pour les organes.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Pirimiphos-méthyl (ISO):

|| Remarques : Non classifié à cause de données non concluantes.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Pirimiphos-méthyl (ISO):

|| Espèce : Rat
|| NOAEL : 0.5 mg/kg
|| LOAEL : 2.5 mg/kg
|| Voie d'application : Oral(e)
|| Durée d'exposition : 28 jr
|| Organes cibles : Système nerveux central
|| Symptômes : Inhibition de la cholinestérase

|| Espèce : Chien
|| LOAEL : 2 mg/kg
|| Voie d'application : Oral(e)
|| Durée d'exposition : 13 Sem.
|| Organes cibles : Système nerveux central
|| Symptômes : Inhibition de la cholinestérase

|| Espèce : Rat
|| NOAEL : 25 mg/kg
|| Voie d'application : Oral(e)
|| Durée d'exposition : 90 jr
|| Organes cibles : Système nerveux central
|| Symptômes : Inhibition de la cholinestérase
|| Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

|| Espèce : Chien
|| NOAEL : 0.5 mg/kg
|| Voie d'application : Oral(e)
|| Durée d'exposition : 2 a
|| Organes cibles : Système nerveux central

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

|| Symptômes : Inhibition de la cholinestérase

|| Espèce : Rat
|| LOAEL : 2.1 mg/kg
|| Voie d'application : Oral(e)
|| Durée d'exposition : 2 a
|| Organes cibles : Système nerveux central
|| Symptômes : Inhibition de la cholinestérase

lambda-cyhalothrine (ISO):

|| Espèce : Chien
|| NOAEL : 2.5 mg/kg
|| LOAEL : 12.5 mg/kg
|| Voie d'application : par voie orale (alimentation)
|| Durée d'exposition : 90 jr
|| Symptômes : prise de poids corporel réduite, consommation d'aliment réduite

|| Espèce : Rat
|| NOAEL : 10 mg/kg
|| LOAEL : 50 mg/kg
|| Voie d'application : Dermale
|| Durée d'exposition : 21 jr
|| Organes cibles : Système nerveux

|| Espèce : Rat
|| NOAEL : 0.08 mg/kg
|| LOAEL : 0.9 mg/kg
|| Voie d'application : Inhalation
|| Durée d'exposition : 21 jr
|| Organes cibles : Système nerveux

|| Espèce : Chien
|| NOAEL : 0.1 mg/kg
|| LOAEL : 0.5 mg/kg
|| Voie d'application : Oral(e)
|| Durée d'exposition : 1 a
|| Organes cibles : Système nerveux
|| Symptômes : Troubles digestifs, Vomissements, Convulsions, ataxie, Effets sur le foie

Dioxyde de titane:

|| Espèce : Rat
|| NOAEL : 24,000 mg/kg
|| Voie d'application : Ingestion
|| Durée d'exposition : 28 jours

|| Espèce : Rat
|| NOAEL : 10 mg/m³
|| Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)
|| Durée d'exposition : 2 a

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Pyrimiphos-méthyl (ISO):

Ingestion : Symptômes: Nausée, Vomissements, Étourdissements, confusion, Migraine, Faiblesse, douleurs d'estomac, Vue brouillée, convulsion musculaire

lambda-cyhalothrine (ISO):

Inhalation : Symptômes: Toux, Irritation locale, Éternuements
Contact avec la peau : Symptômes: Irritation de la peau, fourmillements, sensation de brûlure superficielle, Irritation locale
Remarques: Peut être absorbé par la peau.
Contact avec les yeux : Symptômes: Irritation des yeux
Ingestion : Symptômes: Troubles digestifs

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Pyrimiphos-méthyl (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00021 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.13 mg/l
Durée d'exposition: 35 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00011 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

lambda-cyhalothrine (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.00019

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

		mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
		CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0.00021 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.00004 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.000062 mg/l Durée d'exposition: 32 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 210 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0035 µg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Dioxyde de titane:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): > 10,000 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50: > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Persistance et dégradabilité

Composants:

Pyrimiphos-méthyl (ISO):

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 50 %(117 jr)

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Pyrimiphos-méthyl (ISO):

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.2

lambda-cyhalothrine (ISO):

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 2,240
Méthode: Directives du test 305 de l'OECD

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 7.0 (20 °C)

Mobilité dans le sol

Composants:

lambda-cyhalothrine (ISO):

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 5.5

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 2811
Nom d'expédition : TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S.
(lambda-cyhalothrin (ISO), Pirimiphos-methyl (ISO))

Classe : 6.1
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 6.1
Dangereux pour l'environnement : oui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 2811
Nom d'expédition : Toxic solid, organic, n.o.s.
|| (lambda-cyhalothrin (ISO), Pirimiphos-methyl (ISO))
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Toxic
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 677
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 670

Code IMDG

No. UN : UN 2811
|| Nom d'expédition : TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S.
(lambda-cyhalothrin (ISO), Pirimiphos-methyl (ISO))
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 6.1
EmS Code : F-A, S-A
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 2811
|| Nom d'expédition : SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A.
(lambda-cyhalothrine (ISO), Pyrimiphos-méthyl (ISO))
Classe : 6.1
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 6.1
Code ERG : 154
|| Polluant marin : oui(lambda-cyhalothrine (ISO), Pyrimiphos-méthyl (ISO))
Remarques : Afficher la marque « dangereux par inhalation » sur l'emballage conformément au TMD 4.23.

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)
DSL : non établi(e)
IECSC : non établi(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version 6.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 1204408-00020 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/09/2017

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Pirimiphos-Methyl / Lambda-Cyhalothrin Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
6.0	07/06/2024	1204408-00020	Date de la première parution: 01/09/2017

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 07/06/2024
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F